



L'enquête HAPPI

Habitat : Analyse de Pesticides dans les Poussières Intérieures

15 février 2018

(Journée Internationale des cancers de l'enfant)

Médoc : Une enquête inédite sur l'exposition aux pesticides des enfants, des femmes enceintes & de toutes populations dans leurs lieux de vie (maison, école...)



Par le collectif INFO MEDOC PESTICIDES & l'association EVA POUR LA VIE
En collaboration avec le laboratoire d'analyses KUDZU SCIENCE
Contacts presse : Marie-Lys au 06 64 21 89 23 marie-lys.bibeyran@orange.fr
Stéphane au 06 28 06 02 67 - contact@evapourlavie.com

SOMMAIRE

Page 3 - Collectif Info Médoc Pesticides et Eva Pour La Vie : Qui sommes-nous ?

Page 4 - Préambule sur les limites de l'enquête

Page 4 - Pourquoi cette enquête ?

Page 5 - Synthèse chiffrée de l'enquête

Page 6 - Situation en France des riverains et des écoles face aux applications de pesticides

- Législation applicable
- Applications pesticides : la réalité sur le terrain

Page 7 - Présentation laboratoire Kudzu Science

- Qui sont-ils ?
- Méthodologie

Page 8 - Présentation des résultats obtenus

- Riverains : molécules détectés, les enseignements à en tirer
- Le témoignage de Corinne, assistante maternelle
- L'École de Listrac-Médoc : molécules détectés, les enseignements à en tirer

Page 11 - Nos attentes

- Collectif Info Médoc Pesticides
- Eva pour la vie

Page 12 - Conclusion

Page 13 - Annexe

- Liste des pesticides recherchés
- Liste des pesticides détectés / quantifiés dans tous les échantillons
- Lexique

Collectif Info Médoc Pesticides et Eva Pour La Vie : Qui sommes-nous ?



Le Collectif Info Médoc Pesticides, cofondé en février 2016 par Marie-Lys Bibeyran, Monique Escorne et Marie-Hélène Machado a pour but de représenter toutes les personnes exposées directement ou non aux pesticides et à leurs effets sur la santé, de les informer, les sensibiliser et les accompagner. Marie-Lys Bibeyran est une lanceuse d'alerte très présente sur le terrain notamment via la réalisation d'actions « coup de poing » : Marche blanche février 2016¹ et octobre 2017², Opération croix blanches décembre 2016³ ou d'analyses de terrain permettant de confronter les discours à la réalité : enquête Apache en 2013 en collaboration avec l'association nationale Générations Futures⁴, analyses de terre prélevée dans 3 cours d'école médocaines juin 2016⁵, analyses du vin de l'ancien président du CIVB Bernard Farges janvier 2018⁶ réalisées en collaboration avec Valérie Murat.



L'association Eva Pour La Vie⁷ a été créée en hommage à la petite Eva, décédée d'une tumeur cérébrale faute de traitement à l'âge de 8 ans, par ses parents Corinne et Stéphane Vedrenne. Elle sensibilise le grand public, les médias et décideurs politiques sur la situation des enfants victimes de cancers & leucémies en France. En effet, avec 500 décès d'enfants/an en France (soit l'équivalent de 20 classes d'écoles) et 600/an en Europe, le cancer demeure la première cause de mortalité des enfants par maladie.

Cette association soutient, avec d'autres associations de parents, des projets de recherche prometteurs sur les cancers de l'enfant, dans l'objectif que de nouvelles thérapies soient développées mais aussi, que la prévention soit améliorée (les deux étant complémentaires). Cela dit, les associations ne peuvent répondre à tous les besoins nécessaires, et à ce jour, seuls 3 % des fonds de recherche anti-cancer publics sont alloués aux enfants, ce qui est très insuffisant. C'est pourquoi elle souhaite que l'État mette en place par la loi – à l'instar de ce qu'ont pu faire les États-Unis en avril 2014 – une loi garantissant un fonds dédié à la recherche sur les cancers, leucémies et maladies rares pédiatriques. Elle souhaite également que l'État améliore l'aide aux familles d'enfants malades et favorise le don de vie.

¹ http://www.lemonde.fr/planete/article/2016/02/14/a-bordeaux-une-manifestation-contre-les-pesticides-dans-les-vignobles_4865202_3244.html

² <http://infomedocpesticides.fr/2017/10/11/photos-et-articles-presse-marche-blanche-listrac-medoc-08-octobre-2017/>

³ <http://www.20minutes.fr/bordeaux/1974147-20161204-medoc-action-soutien-militants-anti-pesticides-travailleurs-agricoles>

⁴ <https://www.generations-futures.fr/actualites/lenquete-apache-analyse-de-pesticides-agricoles-dans-les-cheveux/>

⁵ <https://rue89bordeaux.com/2016/06/des-traces-de-pesticides-dans-des-ecoles-du-medoc>

⁶ <https://alerteauxtoxiques.com/2018/01/19/16-residus-de-pesticides-dans-le-vin-de-m-sortie-des-pesticides-a-bordeaux>

⁷ <https://www.evapourlavie.com>

Préambule sur les limites de l'enquête

Notre démarche ne constitue pas une étude, elle ne prétend pas avoir d'autre valeur qu'informative. Le faible nombre d'échantillons de poussière analysés, proportionnel aux moyens financiers dont disposent nos deux associations, ne permet pas de tirer des conclusions officielles sur la contamination systématique des habitations de riverains de zones viticoles, ni sur leur exposition. Néanmoins, cette enquête a vocation à servir de support à l'amélioration de leur protection face aux risques pour leur santé.

Pourquoi cette enquête ?

Il y a deux dimensions dans la lutte contre les pesticides : d'un côté les propos rassurants des pouvoirs publics et des responsables d'institutions viticoles, de l'autre le quotidien des personnes habitant à proximité de vignobles. Si l'on s'en tient aux premiers, la sortie des pesticides serait proche, voire très proche. Cependant, il suffit d'échanger avec les parents d'enfants scolarisés dans des écoles jouxtant des vignes, des riverains dont la famille subit le bal régulier des tracteurs pulvérisateurs, pour s'inquiéter de la situation, et vouloir en avoir le cœur net ...

Ces inquiétudes sont-elles infondées ? C'est ce que nous avons voulu savoir – sans volonté d'opposition avec la profession agricole - en s'appuyant d'une façon impartiale sur des analyses scientifiques qui n'ont jamais été effectuées de la sorte dans le Médoc. Les résultats sont malheureusement alarmants.

Pourquoi cette collaboration entre nos deux associations ?

**Chaque année en France, 2500 enfants sont diagnostiqués d'un cancer.
500 enfants en décèdent chaque année, un nombre qui ne recule plus depuis 15 ans.**

Même si les origines des cancers pédiatriques sont multifactorielles, la part de responsabilité de la pollution liée aux pesticides agricoles et viticoles est réelle. En effet, plusieurs études épidémiologiques dont un rapport de l'INSERM (Pesticides – effets sur la santé)¹, suggèrent un lien entre l'exposition prénatale aux pesticides et le développement de l'enfant, à court et moyen terme.

La littérature suggère une augmentation significative du risque de fausses-couches ainsi que du risque de malformations congénitales, lors d'une exposition professionnelle maternelle aux pesticides, mais aussi chez les enfants des femmes vivant au voisinage d'une zone agricole. **Une augmentation significative du risque de leucémie et de tumeurs cérébrales a également été mise en évidence dans les méta-analyses.**

Pour réduire le nombre d'enfants diagnostiqués d'un cancer, et le nombre de décès, **il est indispensable de s'engager simultanément dans la lutte contre les causes et pour la recherche.** Informer sur les risques pour la santé des enfants que constituent les pesticides viticoles dès la formation de l'embryon, **les femmes enceintes étant particulièrement vulnérables** et ce à des doses infinitésimales, et inviter les autorités à prendre des mesures concrètes et durables pour protéger les populations est donc une nécessité.

¹ <http://presse.inserm.fr/wp-content/uploads/2013/06/DP-EC-pesticides-def-web1.pdf>

Synthèse chiffrée des résultats de notre enquête et faits marquants

Durant la première quinzaine de septembre 2017, 10 échantillons de poussière ont été prélevés sur le Médoc :

- 9 dans des habitations de riverains ayant ou accueillant des enfants

- 1 dans une école (groupe primaire de Listrac-Médoc, prélèvement effectué dans une salle de classe).

9 (8 habitations + 1 école) au total ont été retenus (1 échantillon de riverain ayant été exclu pour non-respect de la méthodologie).

Les maisons dont un échantillon de poussière a été prélevé et analysé sont situées à une distance des vignes allant de 5m à 500m. C'est un choix de notre part, afin de montrer la contamination des intérieurs en fonction de la proximité avec la zone traitée.

L'école primaire est située à 50m des vignes dont elle est séparée par des habitations.

32 pesticides ont été recherchés (voir liste en annexe) d'utilisation essentiellement viticole/agricole sur la base du kit proposé par le laboratoire Kudzu Science.

- **23 pesticides ont été détectés et 21 ont été quantifiés** sur les 32 recherchés.
- **10 pesticides ont été détectés dans l'ensemble des 9 échantillons** (voir liste en annexe)
- **4 pesticides ont été quantifiés dans l'ensemble des 9 échantillons** (voir liste en annexe)

- **Entre 11 et 21 pesticides** ont été détectés par échantillon

La quantité moyenne de pesticides détectés par lieu est de 16 sur 32 recherchés, pour une concentration moyenne de **224.5ng/gr de poussière.**

La plus importante concentration quantifiée concerne le **dimetomorphe**, avec un taux de **144ng.gr dans une habitation.**

38% des pesticides quantifiés sont cancérigènes possibles

38% des pesticides quantifiés sont perturbateurs endocriniens possibles

71 % des pesticides quantifiés sont reprotoxiques possibles

38 % des pesticides quantifiés sont cancérigènes et perturbateurs endocriniens possibles

Informations obtenues à partir des caractéristiques de chaque pesticide contenues dans le rapport élaboré par le laboratoire Kudzu Science pour chaque échantillon et sur la base des données suivantes : TEDX¹, PPDB², PAN³, INERIS⁴, AGRITOX⁵

4 pesticides interdits ont été détectés :

- diuron interdit depuis 2008
- metalaxyl interdit depuis 2005
- flusilazole interdit depuis 2013
- mepanipyrim interdit depuis le 30/04/2017

¹ The Endocrine Disruption Exchange : www.endocrinedisruption.org

² Pesticides Properties DataBase : www.sitem.herts.ac.uk/aeru/footprint/fr/index.htm

³ Pesticides Action Network : www.pesticideinfo.org

⁴ www.agritox.anses.fr

Situation en France des riverains et des écoles face aux applications de pesticides

-Législation applicable :

Aujourd'hui en France en 2018, les riverains ne sont toujours pas protégés face aux pulvérisations de pesticides sur les zones agricoles situées à proximité de leur habitation, et face aux risques sanitaires majeurs que cela induit pour leur santé et celle de leurs enfants.

Malgré le vote de la loi sur l'Avenir de l'Agriculture à l'automne 2014¹, malgré la succession d'études et de rapports scientifiques (Inserm en juin 2013², ONU en 2017³, INSERM sur maladie de Parkinson chez riverains 2017⁴), la législation ne prévoit pas de Zones Non Traitées, pas d'obligation d'application de produits homologués pour la viticulture biologique sur les parcelles situés à proximité de lieux de vie, pas d'aménagement d'horaires... Quelques riverains ont la « chance » d'être informés des jours et horaires de traitement par leur voisin agriculteur ou viticulteur. Cela leur permet de fermer leur maison, de ne pas laisser leurs enfants jouer à l'extérieur un jour de traitement, mais cela ne résout pas leur exposition au sein de l'habitat.

La situation des écoles situées le long des vignes et autres zones agricoles n'est pas meilleure.

Suite à l'affaire de Villeneuve sur Blaye en mai 2014⁵, ou des enfants et leur institutrice avaient été intoxiqués par une pulvérisation de pesticides effectuée en présence de vent et alors qu'ils étaient dans la cour de récréation à proximité des vignes, quelques mesures avaient vu le jour. Notamment en Gironde, où 132 écoles riveraines de vignes avaient alors été recensées. Par un arrêté préfectoral pris dans la foulée, des haies, des filets dits anti pesticides et des

aménagements d'horaires apparaissaient comme suffisants pour protéger des enfants des effets des pesticides, appliqués parfois à une dizaine de mètres de leur aire de jeux. Pourtant, l'affaire de Preignac⁶, où un excès de cas de cancers pédiatriques avait été révélé en août 2015, venait accroître les craintes de milliers de familles.

Où en est-on aujourd'hui ? Par un nouvel arrêté préfectoral pris en avril 2016⁷, le préfet de la région souhaitait nous rassurer sans mesure suffisamment efficace, si ce n'est la mise en place de distances non traitées selon le type de matériel utilisé pour les pulvérisations.

-Application des pesticides : la réalité sur le terrain

Que ce soit pour les riverains ou les enfants scolarisés dans les écoles jouxtant les vignes, les pulvérisations de pesticides obéissent aux mêmes principes. La saison des traitements viticoles débute généralement vers le 20 avril, cela pouvant varier en fonction de la pluviométrie, pour se terminer vers le 10 septembre selon que les vendanges seront précoces ou tardives. **Le rythme des traitements est de 1 tous les 10 à 14 jours maximum**, selon la météo. Le parcellaire est parfois tel qu'une seule habitation ou une école peut-être riveraine de plusieurs propriétés viticoles différentes ce qui va multiplier le nombre de passages de tracteurs pulvérisateurs et donc multiplier d'autant l'exposition. Les pesticides utilisés sont des herbicides, insecticides et fongicides avec une forte prévalence de ces derniers, dont certains sont classés Cancérigènes Mutagènes Reprotoxiques (CMR). Si les riverains sont exposés durant toute la saison estivale, les écoles sont fermées de début juillet à début septembre, réduisant à priori l'exposition des écoliers. Reste à savoir si la contamination l'est aussi.

¹ http://www.lemonde.fr/planete/article/2014/09/11/pesticides-loups-forets-5-points-de-la-loi-d-avenir-de-l-agriculture_4485787_3244.html ² <http://presse.inserm.fr/wp-content/uploads/2013/06/DP-EC-pesticides-def-web1.pdf> ³ https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2017/03/rapport_fao_pesticides_070317.pdf ⁴ <http://sante.lefigaro.fr/article/les-pesticides-une-nouvelle-fois-mis-en-cause-dans-la-maladie-de-parkinson/> ⁵ <https://www.francebleu.fr/infos/societe/epandages-de-pesticides-devant-l-ecole-de-villeneuve-de-blaye-la-justice-prononce-un-non-lieu-1504794916> ⁶ <http://www.leparisien.fr/espace-premium/actu/pourquoi-tant-de-cancers-chez-les-enfants-de-preignac-10-09-2015-5077579.php> ⁷ <http://www.gironde.gouv.fr/content/download/32186/228843/file/AP%20produits%20phytopharmaceutiques%2022%2004%202016.pdf>

Présentation laboratoire Kudzu Science

-Qui sont-ils ?

Le laboratoire Kudzu Science, situé au 2 Rue de la Durance Europarc Meinau 67100 Strasbourg, est spécialisé dans la vente de kits d'analyses dans le domaine de la santé environnementale et humaine, à destination des associations et des particuliers. Il permet de faire détecter la présence d'allergènes ou de pesticides au sein de l'habitation via l'analyse de poussières, mais aussi rechercher la présence de pesticides ou de métaux lourds dans les cheveux, tester la qualité de l'eau.

Efficacité, rapidité et respect de l'identité de chacun par l'anonymisation des échantillons, le laboratoire Kudzu Science permet d'estimer l'exposition de chacun aux polluants, d'une façon scientifiquement incontestée. Depuis le 01 février 2015, les compétences du laboratoire IRES Kudzu Science ont été confirmées par le COFRAC - organisme public chargé d'auditer les laboratoires pour évaluer d'une part la robustesse de leur Système d'Assurance Qualité, et d'autre part leurs compétences techniques et scientifiques - sur la base du référentiel international NF EN ISO/CEI 17025 destiné aux laboratoires d'essai¹

¹ <http://www.kudzuscience.com/content/11-notre-laboratoire>

-Méthodologie

Une commande a été passée auprès du laboratoire pour des kits d'analyse de poussières intérieures. À leur réception, ils ont été distribués par Marie-Lys Bibeyran aux personnes volontaires afin que celles-ci procèdent au prélèvement. Le kit consiste en un embout et un filtre (Dustream collector) à fixer sur son aspirateur personnel, il suffit alors d'aspirer jusqu'à ce que le filtre soit plein.

Les échantillons anonymisés ont été expédiés par Marie-Lys Bibeyran. Ils ont été analysés par une méthode interne en LC-MS/MS (Chromatographie en phase Liquide couplée à une détection par Spectrométrie de Masse en tandem) et en GC-MS/MS (Chromatographie en phase Gazeuse couplée à une détection par Spectrométrie de Masse en tandem) (d'après les informations indiquées par le laboratoire dans leur rapport d'analyse).

Nous avons, volontairement, effectué des analyses dans des habitations qui ne sont pas forcément à proximité immédiate des vignes traitées, afin que les résultats soient les plus représentatifs possibles.

Les résultats ont été reçus par publication codée et sous forme de rapport détaillé, sur le site de Kudzu Science dans un délai d'une dizaine de jours suivant leur enregistrement par le laboratoire.

Présentation des résultats obtenus

-En ce qui concerne les riverains

8 habitations de particuliers ont été testées, toutes situées sur le Médoc. Dans notre démarchage et sélection de personnes volontaires **nous avons volontairement retenu celles ayant ou accueillant des enfants, une riveraine étant assistante maternelle.**

Les prélèvements ont été effectués la première quinzaine de septembre. Les résultats en sont d'autant plus inquiétants, on est en droit de se demander quelle est alors la proportion de contamination des intérieurs des habitants de zones viticoles, au cœur de la saison de traitement !

Afin de tenir compte de la possible utilisation de pesticides à usage domestique par les familles, nous leur avons soumis quelques questions sur leurs habitudes de vie (À quelle distance êtes-vous des vignes ? Celles-ci sont-elles cultivées de manière biologique ou conventionnelle ? Durant les mois de juin à septembre avez-vous utilisé des pesticides ? Des insecticides ménagers ou autres ? Anti poux ? Désherbants ? Anti parasitaires pour animaux ? Produits pour le traitement du bois ?)

Deux riverains ont reconnu avoir utilisé l'une un anti poux l'autre un anti parasitaire : aucune trace de ces produits n'a été détectée dans les analyses.

Les familles participantes ont des habitudes de vie saines, n'utilisent pas de pesticides, cultivant un potager biologique etc... les résultats obtenus n'en sont que plus éloquents. Les molécules détectées ne proviennent que de l'application de pesticides sur les vignes avoisinantes.

Ce sont **entre 11 et 21 pesticides** qui ont été détectés **par habitation** avec une moyenne de 16 pesticides différents par maison, soit **50% des pesticides recherchés.**

- L'analyse des résultats démontre que :

-Les habitations les plus proches des vignes (de 5 à 20m des vignes) et notamment de grands plateaux comportant plusieurs hectares de vignes cultivées de manière conventionnelle **sont les plus contaminées** par les pesticides, avec les plus fortes concentrations de pesticides par gramme de poussière.

-A même distance des vignes (50m environ) les habitations situées à proximité de vignes cultivées biologiquement ont une moins forte concentration de pesticides par gramme de poussière que celles situées à proximité de vignes cultivées de manière intensive.

Cependant on constate également de par la présence de molécules utilisées en viticulture conventionnelle dans les échantillons provenant de maisons proches de vignes bio, que les molécules sont volatiles bien au-delà de la zone traitée.

-L'habitation qui est la plus éloignée des vignes (500m) est aussi celle qui a la moins forte concentration de pesticides par gramme de poussière. Mais malgré cette distance importante, 18 résidus de pesticides ont été détectés dans cet intérieur. Si la distance semble avoir une influence sur la concentration, le nombre de résidus détectés est lui similaire à celui des autres habitations plus proches des vignes.

- Quant à la nature des molécules détectées :

-Ce sont en moyenne **11** résidus de pesticides **Reprotoxiques possibles** qui sont détectés par habitation, **6** résidus de pesticides **Cancérigènes possibles** et **5** résidus de pesticides **Perturbateurs Endocriniens suspectés**.

- **10 fongicides ont été détectés dans tous les échantillons (metalaxyl interdit en 2005, pyraclostrobine reprotoxique possible, pyrimethanil cancérogène possible et perturbateur endocrinien suspecté, trifloxystrobine reprotoxique possible, cyprodinil reprotoxique possible, dimetomorphe reprotoxique possible et perturbateur endocrinien suspecté, tebuconazole cancérogène et reprotoxique possible et perturbateur endocrinien suspecté, quinoxyfen, spiroxamine reprotoxique possible, iprovalicarb cancérogène possible)**

- **4 ont été quantifiés dans tous les échantillons : pyrimethanil, dimetomorphe, quinoxyfen, tebuconazole**

- **4 pesticides interdits ont été détectés.**(metalaxyl, diuron, mepanipyrim, fluzilasole).

- Le point de vue de Corinne, riveraine ayant participé à l'enquête :

Quelle est votre situation par rapport aux vignes ? « Ma maison se trouve à une quinzaine de mètres des vignes. »

Pourquoi avez-vous participé à cette enquête? « J'ai participé à cette enquête car je suis très inquiète par rapport aux effets néfastes que peuvent avoir les pesticides sur ma santé et celle de ma famille. Je suis également préoccupée en tant que professionnelle, je suis assistante maternelle et j'accueille donc de jeunes enfants. »

-Qu'en attendez-vous ? « J'espère qu'avec ce genre d'enquête, en démontrant la présence de pesticides dans les habitations des riverains, que

- Quels enseignements en tirer ?

Les riverains et habitants de zones viticoles sont exposés aux pulvérisations de pesticides et à leurs effets sur la santé. Il est scientifiquement acquis que les pesticides causent des pathologies cancéreuses, neurodégénératives, des difficultés au niveau de la procréation et peuvent avoir des conséquences sur le fœtus à court moyen ou long terme. Les résultats de notre enquête nous montrent que malgré cela les pratiques viticoles ne sont pas de nature à protéger les populations. Les pesticides utilisés sont encore parmi les plus dangereux pour la santé humaine, les méthodes d'application que les responsables d'institutions viticoles nous présentent comme améliorées n'empêchent ni l'exposition, ni la contamination. Si les quantités trouvées peuvent sembler faibles, il ne faut pas omettre que non seulement certains pesticides sont plus nocifs à des doses infinitésimales mais également qu'une exposition à au moins une dizaine de molécules issues de la chimie de synthèses peut décupler les effets sanitaires du fait de l'effet cocktail.

les pouvoirs publics vont enfin prendre leurs responsabilités. J'ose aussi croire que les propriétaires de vignobles subiront une pression par une clientèle mieux informée sur leurs pratiques ! »

-Quelle serait selon vous la ou les premières mesures à prendre pour protéger les riverains ?

« La seule mesure qui pour moi serait efficace et rassurante, serait d'interdire l'usage de produits chimiques à une certaine distance des habitations. Encore mieux, plus de pesticides en général ! »

-En ce qui concerne l'école primaire de Listrac-Médoc.

L'échantillon de poussière a été prélevé dans une salle de classe début septembre, selon la même méthodologie que pour les riverains. La période de prélèvement est très importante, parce qu'elle est située au retour des vacances scolaire d'été c'est-à-dire à l'issue de deux mois pendant lesquels l'école est restée fermée. Si les traitements ont bien continué durant ce laps de temps, l'école étant fermée et un ménage post sortie des enfants début juillet et ante rentrée ayant été effectué, on pourrait s'attendre à ne pas y détecter de résidus de pesticides. D'autant

plus que l'école n'est pas à proximité immédiate des vignes mais à 50m de celles-ci.

Malgré cela ce sont **15 résidus de pesticides** qui ont été détectés dans la salle de classe de l'école primaire de Listrac-Médoc, dont **10 Reprotoxiques possibles, 5 Cancérogènes possibles et 4 Perturbateurs Endocriniens possibles. 3 molécules interdites y ont également été détectées** : le diuron interdit depuis 2008, le mepanipyrim interdit depuis avril 2017 et le metalaxyl interdit depuis 2005.

- Quels enseignements en tirer ?

Les enfants scolarisés dans cet établissement scolaire sont, du fait des applications de pesticides sur les vignes situées à 50 mètres de là, exposés à un cocktail de résidus de pesticides susceptibles d'influer sur leur santé à court, moyen ou long terme.

Les cancers pédiatriques augmentent entre 1 et 2% par an, les cas de puberté précoce chez les jeunes filles explosent. Les troubles neuro-développementaux (dont les liens avec l'exposition prénatale aux pesticides ont été démontrés sur plusieurs publications scientifiques), les malformations congénitales, la baisse de la stérilité font également partie des nombreuses pathologies à prendre en compte.

Nous avons volontairement choisi une école qui ne jouxait pas les vignes, afin d'apporter des résultats qui soient les plus représentatifs & modérés possibles. Il est à noter que des habitations séparent l'établissement scolaire du vignoble traité : celles-ci sont donc susceptibles d'être encore plus exposées.

Malheureusement, l'étude démontre que le fait d'être à l'intérieur d'un bâtiment scolaire fermé situé à proximité de zones agricoles traitées par des pesticides ne garantit pas la protection des enfants.

-Nos attentes :



Suite aux affaires de Villeneuve de Blaye en mai 2014 et de Preignac révélée en août 2015, Marie-lys Bibeyran puis le Collectif Info Médoc Pesticides demandent via une pétition - lancée en septembre 2015 - que toutes les zones agricoles situées à proximité des écoles et de tout lieu accueillant des enfants fassent l'objet d'une application exclusive de produits homologués pour la viticulture biologique.

Cette pétition ¹ a été signée par plus de 201 000 personnes.

Les résultats de notre enquête viennent corroborer notre inquiétude quant à l'exposition des enfants aux pesticides pulvérisés sur les vignes proches des écoles, de lieux qui leur sont dédiés, ainsi que des habitations, qui concernent l'ensemble des populations, jeunes, adultes ou âgées.

Le Collectif Info Médoc Pesticides demande donc à ce que ce soit tous les lieux de vie sans distinction qui soient protégés des pesticides et de leurs effets par l'application exclusive de produits homologués pour l'agriculture biologique sur toutes les zones agricoles situées à proximité.

Cette mesure est réalisable, tant d'un point de vue technique qu'économique puisque cela ne concernerait pas l'ensemble d'une propriété viticole mais quelques parcelles. De plus, cela pourrait constituer l'amorce d'une transition bio plus large, en utilisant des solutions respectueuses de l'environnement et des populations, pouvant même être développées dans nos régions. Il s'agirait donc de parcelles test, sans mettre en péril la totalité d'une récolte. Il est en outre du devoir des institutions viticoles et des pouvoirs publics d'accompagner techniquement et financièrement le processus.

- Si cette mesure n'est pas mise en place d'ici la prochaine saison de traitement, une interdiction d'application des pesticides issus de la chimie de synthèse, aux abords des lieux accueillant des enfants est indispensable.

- Organisation par la profession d'une réunion annuelle en amont des traitements. Sur les pratiques viticoles, les moyens à disposition et les attentes et inquiétudes de la population.

- À très court terme (d'ici le début de la prochaine saison de traitement), le Collectif Info Médoc Pesticides demande aux Organismes de Défense et de Gestion (ODG) de mettre en place un système d'information sur les dates de traitement, à destination de l'ensemble de la population des communes viticoles.

- À l'échelon national le Collectif Info Médoc Pesticides souhaite que la procédure d'homologation soit modifiée afin que plus un seul pesticide ne soit mis sur le marché sans la prise en considération des études universitaires existantes sur ses composants. Composition qui devra être rendue publique par la levée du secret industriel et commercial afin que ce soit la substance active et les composants qui fassent l'objet d'études de dangerosité, et pas seulement la substance active.

¹ <https://www.change.org/p/traitez-en-bio-les-vignes-situ%C3%A9es-pr%C3%A8s-des-%C3%A9coles-stoppesticides>

Outre les requêtes exposées ci-dessus, Eva pour la vie souhaite que l'on systématiser la soumission d'un questionnaire à l'ensemble des parents d'enfants diagnostiqués d'un cancer (2500 nouveaux cas/an en France), et de procéder à des examens biologiques visant à détecter des facteurs de risques (pesticides, champs électromagnétiques, autres polluants...) afin de constituer une base nationale exhaustive qui aiderait les chercheurs à trouver les dénominateurs communs à ces cancers pédiatriques.

L'association Eva pour la vie estime qu'il faut, en parallèle : prendre des mesures pour améliorer la prévention (et tenter de réduire le nombre d'enfants diagnostiqués de cancers ou d'autres maladies graves, ou handicapantes) et aussi, pour améliorer l'offre thérapeutique apportée aux enfants (à ce jour insuffisante, en particulier sur les cancers & maladies incurables de l'enfant)

C'est pourquoi la demande également que l'Etat adopte une loi garantissant un fonds dédié à la recherche sur les cancers, leucémies & maladies incurables de l'enfant permettant d'augmenter significativement les moyens financiers dédiés.

- Le cancer est la 1ère cause de décès par maladie chez les enfants en France : 500 décès/an, soit l'équivalent de 20 classes d'école (6000 enfants/an en Europe)

- Moins de 3% des fonds anti-cancer sont alloués à la recherche sur les cancers pédiatriques.

- 1 budget supplémentaire de 15 à 20 millions d'euros/an pour la recherche fondamentale et préclinique permettrait de financer l'intégralité de cette recherche, et de faire de la France un pays moteur.

- Conclusion

En ce 15 février, journée internationale du cancer de l'enfant, les enfants sont au cœur de notre enquête. Les résultats viennent confirmer une exposition inquiétante d'organismes vulnérables - parce qu'en plein développement physique, psychique et intellectuel - à des molécules issues de la chimie de synthèse (parfois interdites depuis de nombreuses années, comme par exemple le Diuron) dont beaucoup sont cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques et/ou perturbateurs endocriniens. Or, il est scientifiquement acquis que des expositions chroniques, simultanées à plus d'une dizaine de pesticides chimiques différents, sont susceptibles d'engendrer des pathologies pouvant être lourdes.

Une seule réalité, l'urgence d'agir sur le terrain. Le temps n'est plus à la « communication » visant à rassurer les populations de l'absence de risques (comme cela a pu être fait, dans le passé, avec l'amiante), mais à celui d'actions concrètes et efficaces qui représenteront un investissement sécurisant pour la population, mais aussi pour la profession agricole. En effet, à deux mois du début de la prochaine saison de traitement, l'application par les professionnels de mesures fortes en adéquation avec les attentes légitimes des familles améliorerait la réputation de la filière agricole et viticole. A l'inverse, si elle devait se réfugier dans le déni, elle n'en sortirait pas indemne. Tout comme de nombreuses personnes – dont des enfants ou des femmes enceintes – vivant à proximité.

- Annexe

- Pesticides recherchés

Azoxystrobine

Boscalid

Carfentrazone ethyl

Chlorpyrifos ethyl

Chlorpyrifos methyl

Cyprodinil

Dimetomorphe

Diuron

Fenamidone

Fenhexamide

Fluazinam

Flufenoxuron

Fluzilasole

Hexythiazox

Iprovalicarb

Kresoxim methyl

Lufenuron

Mepanipyrim

Metalaxyl

Methomyl

Myclobutanil

Penconazole

Pyraclostrobine

Pyrimethanil

Quinoxyfen

Simazine

Spiroxamine

Tebuconazole

Tebufenoxide

Triadimenol

Trifloxystrobine

Zoxamide

- Pesticides jamais détectés

Chlorpyrifos methyl

Fenamidone

Fenhexamide

Flufenoxuron

Hexythiazox

Kresoxim methyl

Lufenuron

Methomyl

Simazine

- Pesticides détectés dans tous les échantillons

Metalaxyl

Pyraclostrobine

Pyrimethanil

Trifloxystrobine

Cyprodinil

Dimetomorphe

Tebuconazole

Quinoxyfen

Spiroxamine

Iprovalicarb

- Pesticides quantifiés dans tous les échantillons

Pyrimethanil

Tebuconazole

Quinoxyfen

Dimetomorphe

-Lexique

Cancérogène possible : propriété d'une substance à favoriser le développement des cellules cancéreuses

Reprotoxique possible : propriété d'une substance à modifier les capacités de reproduction, le développement embryonnaire et foetal.

Perturbateur Endocrinien suspecté : propriété d'une substance à interagir ou à modifier les messages hormonaux de l'organisme.